

COUPON

réserve à la correspondance.

Montreuil, 8 août
1904

Cher Monsieur Deherme,

En réponse à votre
lettre reçue hier
je vous envoie ma
souscription de
deux francs, avec un
regret de ne pouvoir
faire davantage.

Moi aussi j'ai
été dépossédé de
l'œuvre que j'avais
fondée c'est le
sort commun des
inventeurs, novateurs
et bienfaiteurs de
tout âge. Félicités
pour votre grand
courage et cordiale
poignée de main.

Rigolage

COUPON

REMETTRE AU DESTINATAIRE.

Le verso est réservé à la correspondance.

TARIF.

Taxe de factage de 0^f 10^c et

0 ^f 05 ^c par	5 ^f 00 ^c jusqu'à	20 ^f
0 ^f 25 ^c de	20 ^f 01 ^c à	50 ^f
0 ^f 50 ^c de	50 ^f 01 ^c à	100 ^f
0 ^f 75 ^c de	100 ^f 01 ^c à	300 ^f
1 ^f 00 ^c de	300 ^f 01 ^c à	500 ^f
1 ^f 25 ^c de	500 ^f 01 ^c à	1,000 ^f
1 ^f 50 ^c de	1,000 ^f 01 ^c à	1,500 ^f

et ainsi de suite en ajoutant 0^f 25^c par
500^f ou fraction de 500^f.

MONTANT DU MANDAT :

10 fr. 00 c.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR.

Rigolage
ru de Vincennes, 90
Montreuil (Seine)

Le 7 août 1904



Timbre du bureau
d'émission.